nous avons acheté, à Lille, les trois matraques de fer et un revolver.

Le 1er mars, le car H...

Le dernier tramway H, un contrôleur, M. Louis Cressant, un receveur, M. Jean Ghislain, le wattman, M. Jérémie Labelle, et quatre voyageurs. Le car rentrait à Lille. C'est à l'arrêt de la porte de Béthune que Garin et Momont, armés chacun d'un revolver et d'une matraque, attaquèrent le personnel. Garin, masqué, visa le receveur et cria, à travers le carreau de la porte vitrée : « Ta sacoche ! »

Un réflexe sauva l'employé... et sa sacoche. Au même moment, le wattman était entrepris par Emile Momont. Mais M. Labelle asséna un coup de poing sur le malandrin, qui lâcha prise.

Ecoutons-le :

— Je suis tombé et j'ai buté contre le bec de gaz. La douleur a été vive. J'ai perdu ma casquette. On s'est enfui vers les remparts. J'ai eu peur des chiens policiers... à cause de la casquette, vous comprenez, et Garin m'a porté sur son dos durant un bon bout de temps.

Un coffre-fort les tentait

Le vase où bouillonnent tant d'horreurs est-il complètement vidé ?

Peut-on imaginer plus fort, plus d'acharnement dans la voie du crime de ces individus amoraux ?

Il reste la lie au fond du vase. Elle coule maintenant, gluante et visqueuse, comme la boue.

Le soir même du jour où on les arrêta, ils devaient tenter le cambriolage du coffre-fort de l'usine Kuhlmann, à Loos. On ne sait quel mystérieux personnage avertit, vendredi matin, le directeur de l'établissement, le maréchal des logis Weber et M. Picot, commissaire de police à Loos.

Horribles détails

A 11 heures, ils sortent de la gendarmerie, liés l'un à l'autre par la chaîne. Ils s'en vont en auto, hués par la foule, affronter, au parquet de Lille, M. Thibaut, juge d'instruction chargé de l'affaire.

Avant midi, interrogatoires d'identité et écrous provisoires. Dès 14 heures, l'instruction commence, à fond.

Momont Emile-Albert-Arthur, journalier, est né le 9 janvier 1914, à **Wasquehal** ; il était domicilié chez M. D..., rue de l'Eglise, à **Haubourdin.** Il a déjà été condamné à 100 francs d'amende avec sursis pour vol et bris de vitres. Il a quitté ses parents après ce méfait. Le pistolet automatique, marque « Le Français », qu'il possédait, Momont prétend l'avoir trouvé dans le garage d'une usine d'Haubourdin. A la première balle que l'assassin tira sur Warnez, la victime fit un effort pour sauter sur son agresseur, puis il dit en s'effondrant : « Tu me paieras ça cher ! »

Garin, qui se trouvait à cent mètres de la scène, entendit les coups de feu. Le pistolet que détenait ce complice a été volé dans la sacoche d'une auto en stationnement rue Auguste-Potié.

On sait qu'on trouva une balle non percutée à 500 mètres du lieu du crime On a inutilement épilogué sur ce point, car voici l'explication :

— J'avais une vingtaine de balles en vrac dans une poche de mon veston. J'ai tiré mon mouchoir pour éponger mon front ruisselant de sueur. Une balle a dû tomber...

Un deuxième pistolet a été acheté par Garin, chez un armurier de Lille, sous le nom de Robert Spreys, 60, rue des Stations.

Le soir du crime, ils étaient, l'un et l'autre, armés de matraque et pistolet.

Quant à Clément D..., qui assista, en portant un fanion, aux funérailles de Warnez, s'il n'a pas participé au crime, en aucune façon, il fut tenu au courant du forfait dès le lendemain matin.

A la fin de l'après-midi d'hier, M. Thibaut, juge d'instruction, a fait écrouer le trio sous diverses et multiples inculpations.

Les peines encourues par Roger et Clément

Sur la question de savoir quelles peines encourent les jeunes Roger Garin et Clément D..., la loi a prévu ce cas. S'il était établi qu'ils ont agi sans discernement, ils seront renvoyés à leur famille et en liberté surveillée. S'il est établi qu'ils ont agi avec discernement, l'article 67 du code d'instruction criminelle stipule :

« S'ils encourent une peine de travaux forcés ou de réclusion à temps, ils sont condamnés à être enfermés dans une colonie pénitentiaire pour un temps égal au tiers au moins et à la moitié au plus du temps correspondant à la peine appliquée à un inculpé majeur ».

Ils bénéficient de ce qu'on nomme, en Droit, l'excuse légale.

La vente des armes

On peut aussi s'étonner que des armuriers de Lille aient vendu à ces gamins revolvers et matraques sans exiger, des acheteurs, des pièces d'identité.

La récente réglementation relative à la vente d'armes dont le port est prohibé date du 30 mars 1934 et n'a été notifiée aux armuriers que le 17 mai dernier.

Le nouveau règlement indique :

« Art. 1er. — Les armes dont le port donne lieu à l'application des sanctions prévues à l'article 1er de la loi du 24 mai 1834 sont : 1° les pistolets et revolvers de tous modèles, calibres et dimensions, poignards, couteaux-poignards, matraques, casse-têtes, cannes à épée, cannes plombées et ferrées, sauf celles qui ne sont ferrées qu'à un bout ; 2° tous autres objets susceptibles de constituer une arme dangereuse pour la sécurité publique.

» Art. 2. — **Toute personne se livrant au commerce des armes dont le port est prohibé et des munitions correspondantes est tenue d'avoir un registre spécial, coté et paraphé à chaque feuillet** par le préfet, le sous-préfet ou leur délégué, sur lesquels seront inscrits, jour par jour, **sans blanc ni rature**, les caractéristiques de chaque arme vendue, ainsi que les nom, prénoms et domicile de l'acquéreur, avec l'indication des pièces ou attestations administratives comportant photographie, fournies par ledit acquéreur pour justifier son identité ».

La jalousie fut-elle le prétexte ou le motif réel du crime ?

Et la fiancée que devient-elle dans cette affaire ? Il semble que la jalousie fut plus un prétexte qu'un motif sérieux. Nous n'en voulons pour preuve que cette déclaration de Mlle Louise Delannoy :

— J'ai connu Warnez un peu avant son départ au régiment.

» Nous étions amis, sans plus. Il avait voulu « s'amuser avec moi », mais j'ai refusé. Je me suis fiancé avec Momont en juin 1932. Albert Warnez est rentré à Haubourdin en octobre 1933. Mon fiancé m'a défendu de continuer à parler à Warnez. Il y a eu des moments où je n'ai pu l'éviter. J'ignorais que Momont avait un revolver. Le 2 avril, vers 10 h. du matin, Emile Momont est venu à la maison et nous a dit : « On a assassiné un jeune homme cette nuit au Petit Belgique. Je croix que c'est Albert Warnez ». Je n'ai rien remarqué d'anormal dans les allures de mon fiancé et j'affirme n'avoir jamais eu de relations intimes avec Warnez ».

Dans ces conditions, on comprend mal le tir à répétition auquel s'est livré l'assassin sur le malheureux Warnez. Il y avait dans le geste du meurtrier le goût du crime. Il le tenait, en permanence sa main armée et prête à exécuter n'importe qui.

L'enquête terminée, l'instruction commence...

Notons encore ces détails : Le logeur de Momont avait remarqué que le lendemain des nuits où son locataire rentrait tard, les journaux annonçaient un méfait commis dans la région.

D'autre part, M. Glorian, juge d'ins-

COUR D'APPEL DE DOUAI

Vols à Lille

Il s'agit d'une bande organisée qui mettait au pillage les Etablissements « Monoprix », à **Lille**, et détourna pour cinq mille francs de marchandises.

Le tribunal correctionnel condamna Alphonse Rotsaert à 18 mois de prison ; Cyrille Duval et la femme Sézille de Mazancourt, chacun à 2 mois ; Eulalie Dromon, à 4 mois ; Léonie Crévits, Alois Spilers et Célina Tiersoone, chacun à 1 mois de prison.

Sauf Rotsaert, tous obtinrent le bénéfice du sursis.

Devant la Cour, Me Brunelat défend Rotsaert, seul appelant.

M. l'avocat général Dorly requiert des sanctions plus rigoureuses.

Me Guénix, à son tour, plaide pour les femmes Sézille de Mazancourt et Crévits.

La Cour élève à 2 ans de prison la peine infligée à Alphonse Rotsaert. Elle confirme les décisions du Tribunal de Lille en ce qui concerne Duval, la femme Sézille, Eulalie Droman et Léonie Crévits mais elle ajoute à la peine de prison, avec sursis, 50 francs d'amende à Eulalie Droman et 25 francs à chacun des trois autres.

Le jugement de Lille est confirmé purement et simplement pour Spileers et Tiersoone.

Stanislas Szézyguel avait été employé à la Librairie de la Jeunesse Ouvrière, à **Lille**, dont le propriétaire est M. Canda.

A l'aide d'une fausse clef, il s'introduisit dans le magasin, où il déroba 210 fr. en numéraire et des stylos.

Le tribunal correctionnel condamna Szézyguel à 2 mois de prison.

Le jugement de Lille est confirmé.

UN REPRIS DE JUSTICE JEUNE DEPUIS TROIS SEMAINES A LA PRISON DE DUNKERQUE

Nous avons annoncé que le repris de justice Charles Janssens, qui fut arrêté pour vol d'une dizaine de mille francs à un douanier de **Coudekerque-Branche**, s'était refusé, en prison de **Dunkerque**, d'absorber toute nourriture et qu'il ne prenait que de l'eau.

Charles Janssens entre aujourd'hui dans sa troisième semaine de jeûne volontaire.

M. Baissette, juge d'instruction, s'est rendu hier à la maison d'arrêt, pour aller interroger cet extraordinaire prisonnier. Ce dernier s'est refusé de répondre aux questions qui lui étaient posées. Il n'a point voulu non plus signer le procès-verbal constatant cette situation particulière.

On croit pouvoir penser que Janssens espère ainsi être dirigé vers l'hôpital, où l'évasion serait rendue pour lui plus facile.

Janssens a faussé plusieurs fois compagnie à ses gardiens et ses évasions sont encore en mémoire de beaucoup.

VIOLENTS ORAGES DANS NOTRE RÉGION

A LILLE

Depuis plusieurs jours l'orage menaçait d'éclater sur Lille. Hier, à la menace des jours précédents succéda la réalité : une pluie diluvienne, accompagnée de sourds grondements de la foudre et d'éclairs multiples.

L'orage, espéré des cultivateurs et maraîchers des environs qui se plaignaient du manque d'eau, éclata vers midi 40. Il ne fut pas violent par lui-même, mais se compléta de copieuses ondées qui durèrent presque sans interruption une grande partie de l'après-midi et dans la soirée.

Les rues de Lille subirent un bienfaisant nettoyage et les jardins un arrosage nécessaire.

On ne signale aucun accident à Lille, ni dans les environs immédiats de cette ville.

A TOURCOING

Un orage d'une grande violence s'est abattu sur **Tourcoing**, samedi, à 14 h. 30 et a duré jusqu'à 16 heures. La pluie qui tomba à torrents a provoqué des inondations dans certains bas quartiers. Dans la rue de l'Yser, deux maisons situées en contre-bas, celle de M. Vacoillie et celle de Mme Messelin 431 et 433, eurent leur rez-de-chaussée envahi par les eaux ainsi que leurs caves.

Les pompiers furent appelés et s'occupèrent à évacuer l'eau. Il n'y a pas d'accident de personne, mais les mobiliers sont complètement détruits.

M. Vandermallère, adjoint, s'est rendu sur les lieux et a fait hospitaliser les familles au sanatorium voisin.

A MOUSCRON

Vers 13 h., un orage accompagné d'une pluie diluvienne comme on n'en a plus vu depuis de nombreuses années et qui s'accentua pendant plus d'une heure et demie s'est abattu sur Mouscron. On signale de nombreux dégâts aux maisons où les pompiers ont dû intervenir pour évacuer les eaux. Des inondations se sont produites tout le long de la frontière franco-belge notamment au « Risquons-Tout » et à « La Planche ». En plusieurs endroits, l'eau est montée jusqu'à l'étage. La foudre est tombée sur un petit châlet situé dans le jardin du docteur Sckepens et chez Oosterlynck, rue de Courtrai et a détruit la cheminée. Rue du Bornoville, une conduite d'eau a crevé et a soulevé le pavé, provoquant l'inondation des caves de l'usine Motte où plus d'un million de laines étaient emmagasinées. Les pompiers n'ont pas dû intervenir.

Les dégâts à l'usine ne sont pas importants.

LES SUITES MORTELLES D'UNE CHUTE A LA BASSÉE

Nous avons annoncé dans notre numéro d'hier l'accident survenu à La Bassée, à un jeune ouvrier peintre, Ernest Marquilly, 16 ans, qui tomba d'une hauteur d'environ quatre mètres.

Le blessé fut conduit à l'Hospice Saint-Jean, où les docteurs constatèrent une fracture du crâne. Malgré les soins apportés le jeune peintre, qui était resté dans le coma, est décédé dans la même soirée.

Après les formalités, le corps a été transporté au domicile de ses parents à Violaines.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD — GUIDE — Consultez le Indicateur Louis MASSON — LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE — Couverture rouge — EN VENTE PARTOUT

truction au Parquet de Lille, fera examiner les empreintes digitales des bandits pour établir d'une manière définitive jusqu'à quel point le trio peut être soupçonné du crime Averlon.

M. Robin, procureur de la République, se propose de récompenser comme ils le méritent les gendarmes Haezebrouck et Dutilleul, qu'on ne saurait trop féliciter d'avoir su prendre en un magistral coup de filet, assassins et voleurs.

La population d'Haubourdin, d'abord stupéfaite par ce coup de théâtre, connaît enfin un soulagement total. Les parents des coupables, qui sont de très braves gens, méritent d'être plaints par les gens de cœur. Ils le sont.

Mettons un point final à l'enquête. L'instruction commence et va acheminer les trois bandits vers le châtiment.

Le crime d'Haubourdin ne demeurera pas, celui-là, impuni. Il reste à souhaiter que l'enquête sur l'affaire Averlon renaisse des cendres où le passé l'a déjà ensevelie... Une flamme pétille dans le feu qui reprend mal.

FRED.

Le Congrès Interfédéral du Nord des A. C. des Mutilés à Maubeuge

L'excursion des Congressistes dans la « Petite Suisse »

L'activité avec laquelle le comité d'organisation prépare le 14e congrès annuel du comité interfédéral du Nord des mutilés, anciens combattants et victimes de la guerre laisse présager que cette manifestation revêtira un caractère vraiment grandiose. Elle se tiendra les 29, 30 juin et 1er juillet à **Maubeuge**, et comportera, outre l'excellent et fructueux travail qui s'accomplira dans les commissions, un programme moins sévère qui s'annonce plein d'attraits.

La journée du 29 juin

La gare de **Sous-le-Bois** sera fixée comme lieu d'arrivée et de rassemblement des congressistes à 9 h. 30. La direction de la grande centrale électrique de Sous-le-Bois a bien voulu convier les A. C. à visiter les formidables et ultra-modernes installations de cette usine, une des plus importantes de France et qui peut produire 120.000 kilowatts.

Après cette visite scientifique et celles aux monuments aux morts de Sous-le-Bois, Douzies et Maubeuge, de confortables autocars conduiront les membres du congrès à travers la Petite-Suisse du Nord pour une magnifique excursion.

Par l'avenue de Ferrière et la place de la Machine les touristes gagneront par la belle route nationale Cerfontaine, Colleret, puis Cousolre, capitale du marbre. Ils abandonneront la route de la Belgique pour prendre la direction de Solre-le-Château. Avant Hestrud, délicieux petit village boisé, ils cotoieront, pendant près de deux kilomètres, parmi les vertes frondaisons et l'eau claire de la Thure, la frontière belge et trouveront la grand route de Beaumont à Solre-le-Château. Et voici l'Avesnois avec ses villages coquets et clairs. On parait loin du Nord si décrié, qu'on a l'habitude de styliser par des cheminées d'usines, un ciel gris et de noirs corons. Ici des vallonnements harmonieux, des haies vives, des arbres, de la verdure, des prairies fraîches où de paisibles ruminants jettent une note bucolique.

Puis ce sera la région de Solre-le-Château, la traversée de Clairfayts, la promenade charmante dans cette région boisée, Eppe-Sauvage, point central de la Petite-Suisse, et début d'un des plus admirables paysages. Les excursionnistes trouveront alors Trélon avec sa forêt de 6.000 hectares et son délicieux étang. Ils prendront contact avec les A. C. de Trélon et l'appétit aiguisé par la promenade feront honneur au délicieux et substantiel repas qui leur sera servi.

L'après-midi, la promenade se continuera par la visite de Liessies, avec ses souvenirs du VIIe siècle, et son admirable sanatorium. Du haut du plateau on pourra contempler le délicieux et frais paysage avec ses jolis contrastes entre le vert tendre des prairies et le vert sombre des forêts, les sinuosités brillantes de la rivière l'Helpe.

On pourra visiter ensuite Solre-le-Château et son église espagnole du XVe siècle, son hôtel de ville de la même époque.

Le retour s'effectuera par Dimechaux, Choisies, Damousies, Ferrière-la-Grande, après avoir traversé les lieux historiques de l'héroïque bataille de Waltignies en 1793. Enfin, vers 16 h., on sera de retour à Maubeuge et le congrès s'ouvrira sous les meilleurs auspices dans les commissions de travail. Le lendemain amènera de nouvelles joies.

LA CATASTROPHE du Fief de Lambrechies

(DE NOTRE REDACTION BELGE)

Les travaux de remblayage, un moment interrompus, par mesure de précaution, au charbonnage du Fief de Lambrechies, ont repris depuis vendredi. On atteignait, hier samedi, l'étage de 777 mètres, soit quelques mètres au-dessus de l'accrochage de 783 mètres, qui est ainsi bouché, de même que celui de 821, où la double catastrophe s'est produite.

Les eaux vont ensuite continuer à se déverser dans le puits ; on compte que, soit par le puits de retour d'air, soit par les voies de retour du charbon, elles vont envahir tout doucement les trois étages et, de 715, descendre à 783 et à 821, si tout va bien. A l'étage inférieur, en effet, l'incendie, une sorte de feu dormant, s'est étendu dans toutes les voies et les galeries. L'inondation sera longue, car il va falloir que les eaux imprègnent toutes les terres et montent jusqu'aux voûtes, afin que tout soit bien éteint.

D'après ce qui nous revient, il y aura ainsi une étendue approximative de neuf hectares souterrains à faire atteindre, sur une hauteur moyenne de 1 m. 20, par les eaux. Ce n'est pas un mince travail et d'autant plus délicat qu'il est impossible de se rendre compte de ce qui se passe au fond de la mine.

La présence du grisou, à 12 %, dans le puits de retour d'air est, croit-on amenée par la combustion à l'étouffée du charbon ; il s'agit, en l'occurrence, d'une sorte de vaste haut-fourneau distillant ses gaz par le puits de retour.

Cette inondation durera très longtemps, un temps qu'il n'est pas possible, même approximativement de fixer pour de multiples raisons.

La cause de la première catastrophe demeure toujours complètement inconnue ; il faut écarter de suite l'hypothèse de l'inflammation du gaz par un coup de mine, car, jamais, l'on n'a miné au Fief de même, il ne faut pas penser à une imprudence commise par un ouvrier ; tous les houilleurs du Fief étaient des ouvriers belges, qualifiés, connaissant leurs responsabilités professionnelles.

Il leur était d'ailleurs complètement impossible d'ouvrir une lampe et celles-ci étaient constamment vérifiées.

Signalons encore qu'une vingtaine d'ouvriers ont été réembauchés dans les autres mines.

LA PROCHAINE SESSION DE LA COUR D'ASSISES DU PAS-DE-CALAIS

La session du 2e trimestre 1934 de la Cour d'Assises du Pas-de-Calais s'ouvrira le lundi 11 juin, à Saint-Omer et se terminera probablement le jeudi 21 juin.

11 affaires seront jugées.

Les deux dernières sont les plus importantes.

Les 18 et 19 juin comparaîtra en effet Gala Ludwig, inculpé d'assassinat et d'attentat à la pudeur. Il sera défendu par Me Jean-Charles Legrand ; les 20 et 21 juin comparaîtront Eugène Fritsch et Jean Théry, inculpés respectivement d'homicide volontaire, de port d'arme prohibée et de tentative d'homicide volontaire. Ce sera là l'épilogue de la tragique bagarre politique d'Hénin-Liétard.

Cette session sera présidée par M. le Conseiller H. Jannaut.

LA LISTE DES JURÉS

Voici la liste des Jurés appelés à siéger pendant la deuxième session de l'année 1934 :

Jurés titulaires : Pichelle Fernand, rentier à Courrières ; Barré Emile, propriétaire, à Carvin ; Bonningues Auguste, buraliste, à Drocourt ; Lecoeucbe Pierre, rentier, à Violaines ; Stival Alfred, rentier, à Marck ; Defossez Théophile, commerçant, à Vitryo-en-Artois ; Desvenain Henri, pensionné, à Fouquières-les-Lens ; Dumont Alfred, cultivateur, à Harnes ; Dufour François, entrepreneur, à Hinges ; De Goedt Arthur, employé, à Billy-Berclau ; Bécu Alexandre, chef d'atelier, à Wingles ; Raux Jean-Baptiste, retraité, à Avion ; Dupont Albert, employé, à Meurchin ; Couret Raymond, bijoutier, à Boulogne-sur-Mer, 13, Grand'Rue ; Sarre Alfred, rentier, à Hervelinghen ; Larue Arthur, commerçant, à Labourse ; Galle Albert, retraité, à Calais, 18, rue Passe-relle ; Fouacbe d'Halloy Roger, propriétaire et maire de Vaudricourt ; Mortreux Albert, propriétaire, à Carvin ; Gosselin Alfred, chef du rivage, à Beuvry ; Degardin Florent, cultivateur, à Gouy-en-Goheile ; Courmont Paul, minotier, à Heuchin ; Fréville Vital, rentier, à Liévin ; Favier Edouard, retraité des Mines, à Courcelles-les-Lens ; Duhamel Benoît, employé des Mines retraité, à Vermelles ; Denoyelle Gustave, minotier, à Marconnelles ; Lebel Léon, secrétaire de mairie, à Saint-Pol-sur-Ternoise ; Poret Edouard, fabricant de Tulles, à Calais, 14, rue de Malines ; Caron Aimé, propriétaire, à Esà Liévin ; Dubus Fernand, courtier en trée-Caucby ; Bodart Arthur, cultivateur, à Salperwick ; Doré François, architecte, marchandises, à Calais, 120, rue Neuve ; Delannoy Henri, employé retraité, à Grenay ; Chevalier Alfred, ouvrier à Maresquel ; Calon Georges, cafetier, à St-Martin-les-Boulogne ; Carouge Auguste, ancien cantonnier, à Camiers.

Jurés supplémentaires : Buisine Maxime, rentier, 1, rue de l'Evêché, St-Omer ; Massemin Charles, plombier, 106, rue de Dunkerque, St-Omer ; Leverd Eugène, retraité, 6, rue de Longueville, St-Omer ; Lalart Eris, représentant de commerce, 44, rue Wissocq, St-Omer.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél. 351-17). — Dépôt de vente : 36, rue du Collège.

Le dimanche à Roubaix

Musées Wearts et des Beaux Arts. — Ouverts au public de 10 à 13 heures.

Caisse d'Épargne. — Ouverte de 9 à 10 h. 30

Établissement de bains. — Ouvert de 8 à 11 heures.

Concert de Carillon. — Audition de 11 h. 30 à midi.

Cinquantenaire de l'Amicale des Anciens Élèves de l'Institut Turgot. — A 10 h. visite de l'école et des ateliers. — A 11 h. 15, séance solennelle du Cinquantenaire. — A 13 h. 30, banquet officiel à l'Hôtel de Ville.

Élection de la Reine du Sartel. — A 9 h. 30 Boulevard de Beaurepaire, 162.

SERVICE MÉDICAL

Pharmaciens de garde. — MM. Deleporte, 116, rue du Moulin et Nolant, 92, rue de Tourcoing.

Médecins de service. — MM. les docteurs Piquet, 172, rue de Blanchemaille, tél. 341-64 et Picot, 126, Grande-Rue, téléphone 301-48.

LES SPORTS

Football. — A 16 h. 30, au Stade Amédée Prouvost match de Coupe du Nord : Excelsior A.C. contre U.S. Tourcoing.

Colombophilie. — **Exposition de pigeons** : Au siège de « La Mutuelle », rue de Lannoy, exposition de jeunes pigeons provenant des meilleurs amateurs de la région. — A 16 h. vente au profit de la Caisse de secours.

LES SPECTACLES

Colisée. — « Étienne ».

Fresnoy. — « La Porteuse de Pain ».

Ciné Étoile d'Or, rue de l'Epeule. — « On a volé un Homme ».

Cinéma de la Justice. — « Le Coq du Régiment ».

Cinéma Noel, rue Jouffroy — « Les Amours de l'ergolèse ».

Maison des Tramways, Bd de Belfort. — « Un grand Amour ».

Royal Lejeu, rue Lacroix. — « On a volé un Homme ».

Halle Filpo : 500 g. gruyère, Port-Salut 5 f. 3510

ON A MIS A JOUR LES VESTIGES D'UN ANCIEN CIMETIÈRE ALLEMAND

Des ouvriers de l'entreprise Pennel sont, actuellement, occupés à des travaux de terrassement dans un terrain vague de la rue Jouffroy, entre l'avenue Linné et la rue du Chemin-Neuf. En cet emplacement seront érigés des bâtiments qui serviront à l'agrandissement du patronage Saint-Michel et les travaux se poursuivent à une cadence accélérée afin que la réalisation des projets soit terminée au plus tôt. Une équipe de terrassiers creusent, en ce moment, une immense cave et, quelle ne fut pas la stupéfaction de ces derniers, vendredi après-midi et samedi matin, de mettre à jour des planches qu'ils dégagèrent soigneusement de la terre.

Cette manœuvre permit de découvrir des cercueils dont le couvercle avait été enlevé et qui ne contenaient plus le moindre ossement. Ceci les intrigua avec juste raison mais ils eurent bientôt l'explication de l'énigme. Ils se trouvaient sur l'emplacement d'un ancien cimetière allemand qui fut créé, durant les hostilités, par l'envahisseur.

En effet, durant la guerre 1914-1918, les Allemands prirent possession de l'hôpital « La Fraternité » situé avenue Julien-Lagache, et ils amenèrent bon nombre de blessés dans cet établissement hospitalier. Bien entendu et malheureusement la mort faucha dans les rangs de ces pauvres victimes et plusieurs centaines de soldats ont succombé à Roubaix. L'autorité allemande voulut réserver une sépulture à ces victimes de la grande tourmente et, c'est dans ce but, qu'elle prit possession d'une partie du terrain de football du Stade Roubaisien, front à la rue Jouffroy, distant de quelques centaines de mètres de l'hôpital. C'est ainsi que, dans la nécropole militaire, 321 soldats furent inhumés. Ce chiffre se décompose comme suit : 304 Allemands, 11 Français, 4 Anglais et deux Russes.

En 1920, le comité du Stade Roubaisien demanda à l'Administratioin municipale de bien vouloir lui rendre son terrain et c'est ainsi qu'il fut décidé d'exhumer les corps des militaires et de les transporter au cimetière municipal où un secteur fut spécialement réservé et partagé en sous-sections suivant la nationalité. On sait que depuis la fin de la guerre, un nombre imposant de corps de « poilus » ont été ramenés et, aujourd'hui, le cimetière français est le plus imposant.

Et voici en quoi se résume l'énigme de la découverte de cercueils à l'emplacement de l'ancien terrain de football du Stade Roubaisien. N'est-ce pas là une page d'histoire de la grande tourmente de 1914-1918 dans notre grande cité industrielle qui subit le joug de l'envahisseur pendant quatre ans.

Clinique Dentaire MOUSSALLI
93 Rue du Collège 93 — Roubaix
Extraction avec piqûre : 5 Frs
Extraction au NOVOL : 15 Frs
3517

L'Association Amicale des A. E. de l'Institut Turgot fêtera aujourd'hui le cinquantenaire de sa fondation

C'est aujourd'hui dimanche que l'Association des anciens élèves de l'Institut Turgot fêtera son cinquantenaire. Tout a été prévu pour que cette journée soit mémorable et laisse un excellent souvenir parmi les membres de la grande famille Turgotine groupant un effectif de près de 1.700 anciens élèves de notre établissement d'éducation professionnelle.

C'est en 1884 que ce groupement fut créé. Il réunit, tout d'abord, un quinzaine d'anciens élèves et l'honneur de la première présidence échut à M. Alfred Wante. Dès le début de la fondation, on constata une évolution constante et, chaque année, l'effectif augmenta progressivement. Après 25 ans d'existence, l'association ayant suivi une marche ascendante groupait en son sein 829 membres. Ce résultat est élogieux mais les dirigeants ne voulurent pas en rester là et, sans relâche, ils continuèrent à produire les plus beaux efforts pour l'extension et la vitalité de leur chère amicale. Survint la guerre qui faucha sérieusement dans les rangs des « Turgotins ». Le livre d'or accuse que 129 d'entre eux sont tombés au champ d'honneur.

En 1919, tout était à refaire et, grâce à une poignée d'hommes admirables de dévouement, le groupement redevint rapidement ce qu'il était avant guerre, continua à évoluer pour atteindre, à ce jour, l'effectif que nous désignons ci-dessus. Depuis, de superbes réalisations ont été faites : bibliothèque, équipes sportives, service d'excursions et des fêtes, en un mot, tout ce qui est possible de faire pour contenter tous les membres ayant la possibilité de se rencontrer tous les dimanches au Cercle Turgotin, 1, rue Pierre-Motte. Ces réunions permettent d'entretenir d'étroits liens d'amitié qui unirent les adhérents sur les bancs de l'école.

Au point de vue scolarité, il ne faut pas méconnaître les efforts élogieux qui ont été faits pour encourager les élèves méritants et ce, sous forme de séjours aux colonies de vacances, de bourses d'études ou d'apprentissage, et prix ou récompenses. Cette magnifique initiative de la part des anciens élèves est très appréciée et la reconnaissance ne sera jamais assez grande pour les remercier de leur geste désintéressé. Toutefois, il y a lieu d'adresser une note toute particulière à MM. Alfred Wante, Henri Spel, Charles Debosère, Edmond Willem, quatre dirigeants dont le rôle a toujours été de premier plan, ainsi qu'à M. Gaston Duburcq, président actuel, charge qu'il assume d'ailleurs depuis 28 ans. C'est pour rendre hommage au dévouement des dirigeants ainsi qu'à l'attachement des anciens élèves à leur chère école que les fêtes jubilaires ont été organisées. Espérons que le soleil viendra compléter le succès de cette manifestation amicale et fraternelle.

MALADIES SECRÈTES
Guérison par malade chez lui
Dr Verhaeghe, Pharm. du Trichon, Rx

APRES LE GRAVE ACCIDENT DE LA RUE DES LONGUES-HAIES

Dans notre précédente édition, nous avons signalé le grave accident qui se produisit vendredi soir, à l'angle des rues des Longues-Haies et des Filatures. Un motocycliste, M. Adrien Dubrulle, 25 ans, boucher à Leers, 91, rue de Roubaix, se jeta sur la voiture automobile de M. Adolphe De Beyne, 51 ans, fabricant de meubles, Grande-Rue à Roubaix.

M. Dubrulle, qui avait une fracture de la base du crâne, fut transporté dans un état grave à l'Hôpital « La Fraternité ». Nous avons pris, hier, des nouvelles du blessé et on nous annonça que son état s'était sensiblement amélioré et que, sauf complications, on espère le sauver.

plus **GRASSE !**
Pour une bonne salade, il faut 3 cuillers d'huile ordinaire contre 2 d'
HUILE de table DES CHARTREUX
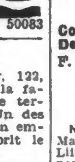
50083

LE FAUTEUIL TENTATEUR

M. Jules Petit, 53 ans, cafetier, 122, rue de la Gare, a installé devant la façade de son café, une magnifique terrasse avec du matériel en rotin. Un des fauteuils plut à un quidam qui s'en empara sans attirer l'attention et prit le large avec le produit de son larcin.

Une plainte a été déposée au 1er arrondissement de police et M. André, commissaire, a ouvert une enquête pour identifier l'auteur de ce vol.

N'ATTENDEZ PLUS
pour acheter votre poste Desmet.
Payez-le en 12 mensualités
sans majoration de prix
Cette offre exceptionnelle ne durera que quelque temps.
Superbe catalogue illustré gratuit sur simple demande à
DESMET-RADIO 222, r. Solférino LILLE
070

UN CONCERT PUBLIC AU PARC BARBIEUX

Programme du concert public d'été, qui sera exécuté au Parc Barbieux, dimanche 3 juin, de 16 h. 30 à 18 h. 30, par la Fanfare Delattre :

PREMIÈRE PARTIE. — Allegro militaire, XX. — « « Jour de Fête » : Petites scènes romantiques, (Gabriel Parès). — « Le Chemineau », fantaisie sur l'Opéra (Xavier Leroux). Solistes : MM. Henri Nuttin, baryton ; Eugène Dujardin, sous-chef ; Charles Vetter, cornet. — « Vaterland », air varié pour tuba (Hartmann). Soliste : M. Henri Nuttin.

DEUXIÈME PARTIE. — « Lohengrin » ; entr'acte et chœur des fiançailles (R. Wagner). — « Le Vieux Ménétrier », morceau caractéristique (Signard). Solistes : MM. André Amon, « Jubel », marche (J.-E. Srauwen). — Valse des Officiers (L. Beaufort).

CONSOMMATEURS DE BIÈRE non encore actionnaires de la BRASSERIE COOPÉRATIVE DE MONS - EN - BARŒUL, n'oubliez pas que cette Société modèle a été créée pour vous. Ne soyez pas plus longtemps ennemi de vos propres intérêts.
040

Le tournoi pour le repeuplement du Canal de Roubaix

Le temps vraiment déplorable a gâché les demi-finales du tournoi. Un seul des matches y fut joué, qui donna lieu à une très belle partie qui se termina par la victoire de l'équipe « Les Brêmes d'Or » sur l'équipe Toulemonde.

LA PARTIE

De suite en action, les Brêmes nous font assister à quelques belles phases de jeu et marquent après 3 minutes, par l'inter droit. Ils récidivent peu après et mènent par 2 à 0 après 10 minutes.

Toulemonde se donne de l'air et arrive à marquer un joli but par l'aile gauche. Les Brêmes dominent jusque la mi-temps, sans réussir à marquer.

La reprise voit les Poissons reprendre la direction du match sans parvenir à marquer un but. Au contraire, Toulemonde, sur un centre de l'aile droite bien repris, égalise. On note quelques arrêts des plus classiques du gardien des Toulemonde, qui fait merveille, et ce n'est que dix minutes avant la fin que l'ailier gauche des Brêmes donne l'avantage à son équipe. Effondrement des Toulemonde et les Brêmes marquent deux buts en trois minutes. La fin est sifflée sur le score de 5 à 2.

La deuxième demi-finale qui devait mettre aux prises les Percoteux de Roubaix contre l'équipe Delespaul, a été remise au samedi 7 juin, à 6 heures, au Stade Amédée Prouvost.

ETERNIT : plat, ondulé, moulure. — **E. Hanneuille-Wyffels**, 5, av. Hannart, **Croix.** (Tél. Rx 382.58 et 214.19. 3964

CONCERT DE CARILLON

Ce dimanche 3 juin : 1. Oh, divin Cœur ; 2. Venez à moi ; 3. O Cor amoris victima ; 4. Menuets (Mozart) ; 5. Mazurka (Chopin) ; 6. Le Pays du Sourire (Lehar).

A l'occasion de la Foire de Douai
Le Comptoir Général du Meuble
14, 12, 23, rue du Sec-Arembault, LILLE qui expose de nombreux modèles, **consentira** dans ses magasins, ainsi qu'à la foire **des prix tout à fait exceptionnels**, à titre de publicité.
Voir son annonce en 7e page
320

FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE

Secours alloués pour la semaine du 27 mai au 2 juin 1934 :

Chômeurs à 7 fr., 4.219 ; chômeurs à 4 fr., 653 ; Conjoints à 4 fr., 1.079 ; Ascendants à 4 fr., 43 ; Mineurs à 3 fr. 50, 2.357. Soit un total de 8.351 personnes pour une somme globale de 305.883 fr.

A cette somme, viennent s'ajouter les subventions allouées par la ville aux caisses syndicales de chômage qui, pour la semaine du 20 au 26 mai, se sont élevées à 13.691 fr. 37.

Toujours et exclusivement
ORGE et HOUBLON
Brasserie MASSE-MEURISSE

Sociétés et Comités

COURS ARTISTIQUES. — Aujourd'hui dimanche 3 juin, à 11 h. assemblée générale extraordinaire ; dispositions à prendre pour les représentations à donner à Middelkerque et à Rachel's Splendid salle à Mariakerque.

MUTUELLE DES A. C. BELGES. — Aujourd'hui dimanche de 10 à 12 h. permanence. Les secrétaire et trésorier seront à la disposition des membres de la Section pour tous renseignements et règlement des cotisations ainsi que pour les livrets d'épargne pour le report des intérêts. — Il est rappelé aux Anciens n'ayant pas 45 ans révolus, que les certificats de présence indispensables pour l'exemption de la revue, doivent parvenir aux groupements respectifs pour le 10 juin, dernier délai ; ces derniers seront délivrés à la permanence ce jour jusqu'au 9 courant.

ACCOUCHEMENTS. — Clinique privée, 72 rue de Maufait, Rx. Tél. 361.40

ANCIENS MILITAIRES BELGES. — Le service de secrétariat fonctionnera ce jour de 10 h. à midi au siège, 126, rue de la Gare. Le secrétaire se tiendra à la disposition des membres pour le règlement des cotisations, adhésions nouvelles ; renseignements divers.

Les membres dont les noms suivent : C. Olmadin J., Gisquières Léon et Scheirsen Julien, sont priés de se présenter au siège durant cette permanence pour renseignements militaires les concernant.

GROUPEMENT ARTISANAL DE ROUBAIX-LANNOY ET LEURS CANTONS. — Permanence au siège, café des Orphéonistes, 126, rue de la Gare ce dimanche de 10 h. à midi et jeudi de 19 à 20 h. Renseignements gratuits pour toutes questions intéressant les artisans.

UNE BONNE NOUVELLE
LINO, BALATUM 9 fr. le m2
Livraison et pose même jour
PAPIERS PEINTS LEROY, etc.
Nouveautés 1934-1935
Couleurs 1re qualité, 4 fr. le kg. Vitrerie Devis grat. Lettres peintes et émaillées
F. DEMAY, 78, r. de la Vigne. Tél. 369.81
3504

ÉTAT CIVIL

Naissances. — Reine Ingelaere, rue de la Makellerie, 209. — Jacqueline Dusart, rue de Lille, 155. — Léon Biesbrouck, 109, rue Carpeaux. — Marc Guiselin, Bd Montesquieu, 38. — Gustave Leprevost, 136, rue Voltaire, cour Lefebvre, 1.

Eponges de toilette pr nouveaux-nés
108 Rue du Collège, Roubaix.
3538

Publications. — Hubert Vaneenoge, instituteur public, rue de la Potennerie, 69, et Aimée Kindts, piqûrière, de Croix. — Léon Renard, sans profession, de Toulon et Léonlina Holvoet, femme de ménage, 116, Bd de Paris. — Victor Roset, employé, rue Dupuy-de-Lôme, 73, et Aimée Vilcot, s.p. de Fouquières-lez-Lens. — Charles Van Quathem, menuisier, de Saintes (B.) et Marie-Louise Vanbeveren, s.p. rue Daubenton, 185. — François Szymkowiak, commerçant, de Hallicourt (P.-d.-C.) et Maria Pasiak, rattacheuse rue Franklin, 54. — François Kwiatkowski, laveur, Bd de Belfort, 84, et Stanislawa Walkowiak, soigneuse, même adresse.

Décès. — Marie Scalbert, épouse Duchateiet 61 ans, rue Saint-Jean, 181. — Jules Vandredeuille, 34 ans, rue de Lille, impasse des Arts, 21. — Sophie Vernesse, épouse Delattre, 70 ans, rue Boncicaut, rangée Farvacque, 4. — Elise Delcroix, veuve Prouvost, 66 ans, rue Ingres, 200. — Lucienne Lesnes, 3 mois, rue de l'Alma, 110. — Eugène Lacressonnière 44 ans, rue Alfred de Musset, 39.

FUNÉRAILLES

Vous êtes prié d'assister aux Convoi et Service Solennels de

Madame Vve **Alfred PROUVOST**
née Elise DELCROIX

pieusement décédée à Roubaix le 1er Juin 1934, dans sa 67e année, lesquels auront lieu le lundi 4 Juin, à 8 h. 30, en l'église St-Jean-Baptiste, sa paroisse.

Réunion à la maison mortuaire, 200 rue Ingres, à 8 h. 15.

De la part de M. et Mme **Lassarre-Prouvost** ; M. et Mme **Boudin-Prouvost** et leurs enfants, et de toute la famille. Il ne sera pas envoyé de faire part, le présent avis en tenant lieu. 3308.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Michel LEROUX-PROUVOST ;
M. et Mme Jean LEROUX-SCRIVE et leurs enfants ;
M. et Mme Pierre PRUVOST-LEROUX et leurs enfants ;
M. et Mme Eugène WIBAUX-LEROUX et leurs filles ;
et toute la famille,
très touchés des marques de sympathie qu'ils ont reçues à la suite du décès de

Monsieur Paul LEROUX

remercient les nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléances. 3307.

La famille **Rosse-Lefebvre** remercie les personnes qui ont assisté aux funérailles de Monsieur **Jules ROSSE-LEFEBVRE**, ou qui, empêchées, ont exprimé leurs sentiments de condoléances.

FUNÉRAILLES

Vous êtes prié d'assister aux Convoi et Service solennels de

Monsieur Achille DUFOREST
CROIX DE GUERRE
ENTREPRENEUR DE PEINTURE
époux de dame Hélène Honorez

pieusement décédé à Roubaix, le 31 mai 1934, dans sa 52e année ; lesquels auront lieu le **lundi 4 juin 1934, à 10 h. 15** en l'Église du Sacré-Cœur de Roubaix, sa paroisse. — Réunion à la maison mortuaire, 281, Grande-Rue, à 10 heures.

La Messe de Convoi aura lieu **ce dimanche 3 juin à 8 heures.**

De la part de :
Mme A. DUFOREST-HONOREZ, son épouse ;
Mme Veuve Arthur HONOREZ, sa belle-mère ;
M. et Mme Georges DUFOREST-DUCOULOMBIER,
M. Louis DUFOREST,
M. et Mme Alfred DUFOREST-SPILERS,
M. et Mme Léon MARTIN-DUFOREST,
M. et Mme André HONOREZ-DOLPHENS,
ses frères, sœur, beaux-frères et belles-sœurs ;
Et de toute la Famille.

Il ne sera pas envoyé de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

P. F. Desmet, 120 rue Meulin (tél. 344-86)

WATTRELOS

La journée du dimanche

Etat Civil : de 10 h. à midi.

Caisse d'épargne : de 9 h. à 10 h. 30.

Pharmacien de service : M. Dobritz, rue Carnot 1.

Combattants républicains : Permanence au siège, 27, rue Carnot, de 10 h. à midi.

Groupements belges : Secrétariat, Café Deltour, 22, Grand'Place, de 9 h. à 11 heures.

Basket-Ball. — Amicale du Centre : à 8 h. 30, entraînement pour équipes minimes ; 9 h. 30, équipe 1B contre U. S. T.

Mutilés du travail : Assemblée générale au siège, 26, rue Carnot, à 16 h.

Escroquerie au chômage. — Après enquête faite par le service de police, un procès-verbal pour escroquerie au chômage a été rédigé à la charge de Edmond Verhoest, âgé de 29 ans, ajusteur-mécanicien, demeurant rue Carnot 317, qui depuis 3 mois touchait au Fonds municipal de chômage.

Verhoest, qui travaillait régulièrement, quittait son travail au moment du pointage et s'en retournait ensuite à l'atelier.

La police l'a surpris au moment où il était occupé à son travail, alors qu'il avait pointé.

Le préjudice serait de 1.150 francs.

La fraude. — Les gendarmes ont transféré à Lille, le nommé Rolf Benke, âgé de 28 ans, sans domicile fixe, arrêté près de la cour Delecroix, par des douaniers de la brigade de la Martinoire, alors qu'il tentait de passer 6 kilos de tabac de contrebande.

Groupements belges. — Aujourd'hui dimanche 3 juin, service de secrétariat, de 9 à 11 heures. Après ce jour on ne délivrera plus de certificats de présence, dispensant des militaires belges d'assister aux revues en Belgique.

Les anciens prisonniers de guerre et internés sont instamment priés de remplir les formules de demandes du chevron de front et ceux dont la demande a été rejetée doivent signer la formule d'appel contre cette décision. Tous les renseignements seront donnés au secrétariat.

Vaccinations antidiphtériques. — En plus des vaccinations déjà annoncées, M. le docteur René Leplat, procédera demain lundi 4 juin, à la vaccination des élèves des écoles ci-après : à 16 h. 15, école de garçons du Plouys ; à 16 h. 40, école de garçons de la Baillerie.

Musique municipale. — Aujourd'hui, à 10 h. 45, rassemblement des musiciens au siège de la société, café Deltour, pour participer à la procession de la paroisse Saint-Maclou.

Aux Enfants de la Lyre. — Réunion de dimanche à 10 h. 30, café Moreau, rue Faidherbe. Se munir du cahier de pas redoublés.

S.O.W. Sport Ouvrier Wattrelosien. — Dimanche 3 juin, à 14 h. 30 précises, match contre S.O. Tourquennois. Prière d'être exact.

Pharmacien de service. — Dimanche 3 juin, M. Dobritz, rue Carnot, 1.

CAFÉ DES FLEURS, LILLE
CONCERT et DANCING à part. de 15 h.
BOWLING : 3 pistes
Autocar gratuit, départ à la « Déesse »

CROIX

Un bel acte de courage

M. Catteau, fermier, rue de la Dnquennière, sortait de chez lui vendredi vers 8 h. du matin avec son attelage, lorsque son cheval prit peur, se cabra et brisa brancards et harnais, après quoi il s'emballa rue Jean-Jaurès, dans la direction de la Croix-Blanche.

Il aurait poursuivi sa course effrénée et causé peut-être des accidents si, au moment où il passait devant le « Café de la Mairie », une poigne solide ne l'avait maîtrisé, mais non sans efforts. Cette brusque intervention n'était autre que celle du propriétaire du café précité, M. Jean Grosse, demeurant 185 rue Jean-Jaurès, qui, avec un rare sang-froid et une belle audace, se jeta résolument aux mors de l'animal et parvint à l'arrêter, non sans avoir été traîné sur une dizaine de mètres.

Devant cet exploit téméraire, les témoins ne purent que féliciter chaudement le courageux M. Grosse de son acte dévoué et combien méritoire.

Mutilés et invalides du travail. — Permanence au siège, 7, rue H. Gesquière, de 9 h. à 11 h.

Les rues de la Limite, H. Carette, P. Lafargue, Saint-Nicolas, Saint-Pierre, seront sans eau lundi 4 juin de 9 h. à 11 heures.

Anciens Combattants républicains : Permanence au siège, rue H. Gesquière, 7, de 9 h. à 11 h.

Pharmacien de service. — Fourlinie, Place de la Liberté.

Vous avez entendu parler de L'AUTOBRASSEUR
Mais vous ignorez que depuis plus de 10 ans des milliers de personnes s'en servent tous les jours et en tirent grand profit. Elles obtiennent, grâce à lui, une boisson parfaite ne coûtant pas plus de 25 centimes le litre. En vente toutes épiceries. — Pour tous renseignements, adressez-vous à AUTOBRASSEUR, LENS (P.-C.).
430

WASQUEHAL

La journée du dimanche

De 10 à 11 h., bureau de l'Etat Civil à la mairie. A 9 h., ouverture de la ducasse sur les places de la mairie et de la République. De 8 à 20 h., concours de bouchon chez R. Dumoulin, 38, rue Sadi-Carnot. De 9 h. à midi, permanence de « La Famille », 18, rue Victor-Hugo. De 9 à 12 h., tir à la carabine au stand de l'Amicale, 2, rue Ch. Colomb ; de 9 à 11 h., permanence des A. C. Républicains, 67, rue de Roubaix (Capreau). A 11 h., réunion des bouchonneux du Noir Bonnet, 66, rue des Villas. A 11 h., à Saint-Nicolas, procession de la Fête-Dieu. A 16 h., assemblée générale des anciens combattants du Centre à la salle des fêtes de la mairie. A 16 h. 45, réunion de l'Union Mutualiste, même salle. A 17 h., réunion de la Ligue féminine, rue Delerue.

Un écolier gravement blessé en jouant avec un chariot. — Après la sortie de l'école du Capreau, plusieurs enfants prenaient leurs ébats dans la rue Voltaire ; parmi ceux-ci, un jeune polonais Waclaw Sadaj, âgé de 8 ans, dont les parents habitent la commune, 35, avenue Clemenceau, était monté sur une voiture d'enfant démontée et tenant lieu de chariot. Au cours de ce jeu, un camarade du polonais voulut le faire descendre du chariot, mais le petit Sadaj ayant fait des difficultés, il eut la jambe gauche prise entre la roue et la lame-ressort du frêle véhicule au cours d'une descente forcée. Perdant son sang en abondance, le jeune écolier fut aussitôt transporté chez M. le docteur Butin fils, rue de Tourcoing, où on constata qu'il portait une coupure tendineuse avec plaies contuses importantes de la jambe gauche qui avait, pour ainsi dire, été cisaillée. Le jeune blessé fut aussitôt conduit en voiture d'ambulance à l'Hôpital La Fraternité pour subir une opération.

Chez les « Amis de l'Ecole ». — Programme de la semaine courante : lundi et jeudi, répétition de la section de gymnastique, au terrain des sports, quai des Canotiers, sous la direction de M. Emile Lemarque ; pour la section des tambours et trompettes, répétition générale, au local, café de la « Guinguette », rue Voltaire ; mercredi et vendredi, à 19 h. On reçoit les nouveaux élèves.

Amicale du Capreau. — La commission de ce groupement se réunira demain lundi, à 19 h., au local, café Vandewalle, 2, rue Ch.-Colomb. Présence indispensable. Le comité fait savoir que pour la clique scolaire, il n'y aura plus qu'une répétition par semaine, le vendredi à 19 h., pour l'instruction des jeunes élèves tambours.